

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Jun 2023
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	----------



Titre APS (ancien CQP APS)

26 J	Titre APS (Ancien CQP APS)	Du 16/01 au 20/02			Du 17/04 au 25/05		
------	----------------------------	-------------------	--	--	-------------------	--	--

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES AGENTS DE SECURITE PRIVEE (Surveillance humaine)

3 J (24 heures)	Attention : Pour accéder à la formation les personnes doivent être titulaires du SST et en cours de validité	Du 11 au 13		Du 14 au 16	Du 04 au 06		Du 07 au 09
--------------------	--	-------------	--	-------------	-------------	--	-------------

SSIAP

10J	SSIAP 1		Du 14 au 27		Du 24/04 au 09/05		Du 12 au 23
6 J	Module complémentaire SSIAP 1		Du 14 au 20 + le 23		Du 24 au 28/04 + le 04/05		Du 12 au 16 + le 21
2 J	Recyclage SSIAP 1	Les 23 et 24		Les 20 et 21			Les 05 et 06
3 J	Remise à niveau SSIAP 1	Du 23 au 25		Du 20 au 22			Du 05 au 07

10J	SSIAP 2			Du 06 au 17			
2 J	Recyclage SSIAP 2			Les 27 et 28		Les 22 et 23	
3 J	Remise à niveau SSIAP 2			Du 27 au 29		Du 22 au 24	

30 J	SSIAP 3				1 ^{ère} Partie : du 11/04 au 24/04 2 ^{ème} Partie : du 09/05 au 24/05 3 ^{ème} Partie : du 05/06 au 16/06		
3 J	Recyclage SSIAP 3			Du 27/02 au 01/03			
5 J	Remise à niveau SSIAP 3			Du 27/02 au 03/03			



CTFORMATION
Notre vision d'enseigner

* Dates complémentaires

Planning des formations CHANTEPIE (1^{er} semestre 2023):

CT Formation - 40 RUE DU BIGNON - 35135 CHANTEPIE - E-mail : contact@ctformation.fr

N° déclaration d'activité : 52440522344 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Agrément Titre APS (Ancien CQP APS) n° 35 19 02 19 01 délivré par la CPNEFP de la branche prévention sécurité / N° d'autorisation d'exercice délivré par la CLAC Ouest L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (article L. 612-14 du Code de la sécurité intérieure) N° FOR-035-2023-03-15-20180636083 / Agrément SSIAP n°22-02 / N° d'habilitation délivré par l'INRS pour la formation de formateur SST (Formation initiale / Maintien et actualisation des compétences) N°1479469/2020/SST-02/O/10 pour la formation SST (Formation initiale et Maintien et actualisation des compétences) N° 1430998/2018/SST-01/O/10

Durée	Intitulé du stage	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
-------	-------------------	--------------	--------------	-----------	------------	----------	-----------

SECOURISME

8 J	Formateur S.S.T	Du 09 au 12 et du 23 au 26			Du 25 au 28/04 et du 09 au 12/05		
3 J	MAC Formateur S.S.T	Du 16 au 18				Du 02 au 04	
2 J	S.S.T	Les 09 et 10	Les 20 et 21	Les 23 et 24		Les 25 et 26	
1 J	Maintien et actualisation des compétences des S.S.T (MAC SST)	Le 06	Le 01 Le 21	Le 13	Le 03	Le 05	Le 02

HABILITATION ELECTRIQUE

2 J	BS / BE Manœuvres	Les 30 et 31			Les 11 et 12		Les 26 et 27
1,5 J	Recyclage BS / BE Manœuvres			Les 23 et 24 matin		Les 30 et 31 matin	
1 J	H0B0	Le 30			Le 11		Le 26
3 J	Habilitation électrique électricien (formation initiale)		Du 01 au 03		Du 04 au 06		
1,5 J	Habilitation électrique électricien (recyclage)			Les 02 et 03 matin			Les 01 et 02 matin